

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 24 octobre 2019

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle Robert Schwint - CAGB - La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25043 BESANCON CEDEX, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 1.2.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 4.1, 5.1, 7.1, 8.1

La séance est ouverte à 18h03 et levée à 20h50

Etaient présents :

M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT (à partir du 3.3), M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Anthony POULIN (à partir du 4.1), Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Daniel HUOT, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT

Etaient absents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, Mme Karima ROCHDI, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, M. Marcel FELT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire de séance : M. Yves MAURICE

Procurations de vote :

Mandants : Y. DELARUE, M. ZEHAF

Mandataires : J. KRIEGER, N. BODIN

Délibération n°2019/004959

Rapport n°3.3 - Association Culture Action - Soutien financier du Grand Besançon

Association Culture Action - Soutien financier du Grand Besançon

Rapporteur : Alain BLESSEMAILLE, Vice-Président

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire	
BP 2019 et PPIF 2019-2023 «Soutien à l'entrepreneuriat»	Montant prévu au budget 2019 : 101 500 € Montant de l'opération : 4 000 €

Résumé :

Dans le cadre de sa stratégie de Développement Economique 2015-2020, Grand Besançon Métropole a fait du soutien aux actions favorisant la création d'entreprises et l'appui au montage de projet, deux axes prioritaires.

Culture Action, centre de professionnalisation pour le secteur culturel et artistique en région Bourgogne-Franche-Comté, est depuis 18 ans, un interlocuteur privilégié des porteurs de projet de ce secteur. Il est proposé de poursuivre le soutien des actions de cette association engagé en 2016 et de verser 4 000 € pour 2019 (comme pour 2018).

I. Culture Action

Culture Action, centre de professionnalisation des entrepreneurs culturels et artistiques est une association loi 1901, située au sein de la Friche artistique au 10 avenue de Chardonnet à Besançon.

L'association se compose de :

- membres actifs,
- membres de soutien.

Sont membres actifs toutes personnes physiques ou morales, agréées par le Conseil d'Administration qui, par leur expérience, leurs connaissances ou leurs compétences souhaitent participer au développement de l'association, leurs voix sont délibératives.

Sont membres de soutien toutes personnes physiques ou morales qui reconnaissent l'utilité du projet et des services fournis par l'association, ils formalisent leur soutien en adhérant par retour de courrier (papier ou électronique), leurs voix sont consultatives.

II. Activités de Culture Action

L'association est avant tout un lieu ressource en région dans laquelle les professionnels qui y exercent ont une connaissance poussée des métiers des arts plastiques, graphiques, visuels et vivants.

Cette connaissance poussée permet aux opérateurs du secteur de trouver des informations fiables en matière de conseils, de formation, de gestion, de réglementation, d'organisation spécifique propre à leur activité, accompagnement dans la phase création et suivi.

Dans un esprit de structuration de la filière, Culture Action veille à professionnaliser le secteur et de sécuriser la pratique amateur par la sensibilisation aux réalités techniques, réglementaires, administratives, économiques spécifiques au monde culturel.

Priorité à l'emploi et à la création d'entreprise :

- Orientation professionnelle - Insertion professionnelle :

Au cœur de la dynamique du réseau, l'association est souvent informée par les structures employeuses de leur recherche sur des profils spécifiques ce qui lui permet d'orienter les personnes en recherche d'emploi ou reconversion professionnelle dans le secteur culturel.

- Création d'entreprises :

La réalisation d'un projet culturel qu'il soit collectif ou individuel requiert les mêmes exigences que celles qui incombent à tout créateur d'entreprise : structurer, évaluer, rédiger son projet, maîtriser un environnement réglementaire spécifique. Pour ce faire, les professionnels de la structure sont présents pour conseiller, accompagner les artistes-auteurs du lancement de leurs activités (immatriculation, obtention du numéro Siret, code APE, facturation, contractualisation, ...) aux étapes de développement de l'activité (connaissances des réseaux, lien avec les potentiels clients professionnels...).

III. Bilan 2018

Le bilan permet de mesurer l'activité de l'association qui s'articule autour des thèmes : conseils, formations, sensibilisations/rencontres professionnelles, ateliers et petits déjeuners.

230 personnes ont été reçues sur le territoire Région Bourgogne-Franche-Comté pour des conseils dont 117 issues du territoire de Grand Besançon Métropole.

Les conseils portent sur différents domaines (connaissance et organisation du secteur, statuts professionnels, structuration, obligations réglementaires, sociales et fiscales, problème liés à la comptabilité, mais aussi réflexion sur les projets, reconversion professionnelle, définition de fiche de poste, développement de projets, mise en réseau.....). 240 personnes ont participé aux ateliers organisés par l'association. 167 personnes ont suivi des formations. 174 personnes ont participé aux rencontres professionnelles. 63 personnes ont répondu présentes aux thématiques sur la sensibilisation sur un volet juridique.

IV. Objectifs 2019 et soutien de Grand Besançon Métropole

Pour l'année 2019, les axes continuent à se développer à l'échelle de la Région Bourgogne Franche-Comté à savoir :

- renforcer le travail d'accompagnement des entrepreneurs culturels (qui englobent les métiers des arts plastiques, graphiques, visuels et vivants),
- poursuivre les actions en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle,
- renforcer les actions pertinentes en partenariat avec les acteurs de la Bourgogne,
- rechercher des mécènes.

Les charges de fonctionnement de l'Association s'élèvent à 294 400 € pour le budget prévisionnel 2019.

Des demandes de subventions ont été sollicitées auprès de la DRAC (60 000 €), du Conseil Régional (100 000 €), du Conseil Départemental du Doubs (15 000 €). La Ville de Besançon met également à disposition dans des conditions financières très avantageuses le local occupé par Culture Action avenue de Chardonnet à Besançon soit l'équivalent estimé à 10 000 €.

Les prestations de services, source d'autofinancement de l'Association sont estimées à 103 400€.

Culture Action sollicite un soutien financier de Grand Besançon Métropole à hauteur de 6 000 € pour 2019. Il est proposé de soutenir l'association à la même hauteur que pour 2018 soit 4 000€.

A l'unanimité, le Bureau :

- **se prononce favorablement sur la participation financière de Grand Besançon Métropole aux actions de Culture Action à hauteur de 4 000 € pour 2019,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir dans ce cadre et tout document ou avenant y afférent qui n'en modifie pas l'économie générale.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président